

CONSEIL DÉLÉGUÉ

JEUDI 6 SEPTEMBRE 2018 À 20 H

Le **6 SEPTEMBRE 2018 à 20 Heures**, les membres du Conseil délégué de la Commune de **CHAMPTOCEAUX ORÉE-D'ANJOU** se sont réunis dans la salle de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire délégué conformément aux articles L 2121.7 à L 2121.34 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Convocation du 29 août 2018.

Présents : BOURGEAIS Jean-Yves, BEDUNEAU Christian, MARCHAND Simone, GUITON Hubert, PRIMITIF Jacques, GILIS Philippe, TERRIEN André, TOUCHAIS Michel, PERRON Gwénola, Aline BRAY, Valérie SALMON, Jeannine HIVERT, BIDET Claudine, DOSSO Abou, SANDHINHA Florence

Absents excusés : Sabrina BIOTTEAU, Philippe MARTIN qui donne pouvoir à Aline BRAY.

Secrétaire de séance : Simone MARCHAND

APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA DERNIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DÉLÉGUÉ

Le compte rendu de la séance du 14 juin 2018 ne fait pas l'objet d'observations.

1- COMMUNE DÉLÉGUÉE

INTERVENTIONS ORALES

V Le plafond de la salle de Sports s'abîme de plus en plus. *Un constat d'huissier a été effectué et nous avons reçu le rapport qui a été transmis directement à l'avocat.*

En parallèle, suite à une visite de l'agent sécurité Orée-d'Anjou, il s'avère qu'il n'y a pas de caractère dangereux pour les pratiques sportives, la salle est donc ouverte à toutes les associations sportives.

Une réunion aura lieu avec Orée-d'Anjou pour les plannings de salles.

V Suite à l'orage du 11 juin, une demande de catastrophe naturelle sera faite au niveau d'Orée-d'Anjou. Des bassins de rétention bien dimensionnés devraient répondre aux problèmes d'intempéries.

Le dossier de reconnaissance de catastrophe naturelle déposé par Orée-d'Anjou n'a pas été accepté. Une étude devra être faite pour estimer les travaux à engager sur différents secteurs sensibles de la commune déléguée.

DOSSIER À TRAITER

1.1- RPQS (Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif)

Monsieur le Maire délégué présente le RPQS de l'année 2017 pour toutes les communes d'Orée-d'Anjou.

Des tarifs uniformes ont été approuvés pour toutes les communes en 2018 au niveau de la PAC (Participation Assainissement Collectif) sur un montant de 2.000 € pour une construction neuve ; en 2019 le tarif au m³ consommé sera de 1,40 €.

Il y aura moins de financement de l'agence de l'eau dorénavant.

Pour Champceaux, un projet d'assainissement collectif de la Bonde est en étude avec toutes les problématiques liées à la proximité de la Loire.

D'après une élue, il manque des données chiffrées sur certaines stations.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué valide ce document.

1.2- TARIF RESTAURATION SCOLAIRE

Simone MARCHAND propose une nouvelle tarification pour la restauration scolaire à compter du 1^{er} janvier 2019 avec une augmentation de 1 % :

RESTAURANT SCOLAIRE GRAINES DE LOIRE	01/01/2018	01/01/2019
Repas enfants en maternelle	3,25 €	3,28 €
Repas enfants en élémentaire	3,89 €	3,93 €
Repas CLSH et ALSH (Accueil et Centre de Loisirs)	3,40 €	3,43 €
Repas professeurs et adultes	5,84 €	5,90 €

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider la tarification détaillée ci-dessus.

1.3- GROUPE DE PILOTAGE

Monsieur le Maire délégué propose de créer un groupe de travail pour le projet de la salle au stade Gilbert Sailly afin de définir un cahier des charges.

Le projet porte sur une salle de capacité de 150 personnes pour une surface de 250 m². Cette salle sera à destination des associations et des personnes privées.

Jean-Yves BOURGEAIS, Christian BEDUNEAU, Valérie SALMON, Claudine BIDET, Philippe GILIS, Florence SANDHINHA, représentants d'associations (Pain Partagé, Cols Verts, Gym) feraient partie de ce groupe de travail. Le CAUE accompagnera la Commune dans cette démarche.

L'ARS préconisera des mesures pour limiter le bruit.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider ce groupe de pilotage.

1.4- DEMANDE D'ACHAT DE BATIMENT PLACE DU CHANOINE BRICARD

Monsieur le Maire délégué donne lecture d'un courrier de M. et Mme RETHORE, boulanger, qui souhaitent acquérir un bâti jouxtant leur propriété ; ils ont un projet professionnel d'aménagement de leur commerce. C'est une partie du bâti sur deux étages cadastré AD 1257 sise Place du Chanoine Bricard.

Une estimation des domaines a été reçue pour 9.000 €.

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge du demandeur.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider la vente d'une partie de ce bâti.

Le hangar sur le même lieu est à vendre mais uniquement pour des projets touristiques ou économiques. Le futur PLU bloque tout projet d'habitation.

1.5- DEVIS DU SIEML

Monsieur le Maire délégué présente un devis du SIEML concernant la Rue Jean V pour un montant de 36.144,70 € à la charge de la commune déléguée au titre de l'effacement du réseau de distribution publique et de l'éclairage public ; au titre du génie civil Télécom pour un montant de 38.797,42 € TTC soit un montant total de 74.942,12 €. Une somme de 97.658 € avait été inscrite au budget primitif 2018.

Monsieur le Maire délégué présente un devis du SIEML concernant le raccordement au réseau public d'électricité basse tension pour le lotissement des Jardins de la Bretesche dont la participation communale s'élève à 5.532 €.

Monsieur le Maire délégué présente un devis du SIEML concernant le raccordement au réseau public d'électricité pour La Gautellerie dont la participation communale s'élève à 2.877 €.

Monsieur le Maire délégué présente un devis du SIEML concernant la rénovation de l'éclairage public pour un montant de 4.849,95 €, le montant à la charge de la commune étant de 2.424,98 € HT. Cette opération a été menée à l'échelle Orée-d'Anjou. Le SIEML a étudié si le mat ou uniquement le ballon devait être changé.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider ces devis du SIEML.

Rue Jean V

Une élue souhaite qu'une étude sur le sens de circulation dans cette rue soit étudiée après les travaux d'enfouissement.

Le chef d'établissement de l'école St Nicolas demande l'autorisation de pouvoir stationner les 5 voitures des enseignantes près de la salle Jeanne d'Arc, Monsieur le Maire délégué ne voit pas d'objection, sachant que la commune Orée-d'Anjou devra donner son aval aussi.

INFORMATIONS

1.6- INFORMATIONS COMMUNE DÉLÉGUÉE

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune déléguée de Champtoceaux.

- Demande d'achat de terrain aux Picaudières :

M. et M^{me} BOUMARD, domiciliés aux Picaudières souhaitent acquérir une bande de terrain devant leur propriété, la commune Orée-d'Anjou a été saisie de cette demande.

Les frais de bornage et de notaire seront à la charge des demandeurs.

Après en avoir discuté à l'unanimité, le conseil délégué sollicite le conseil municipal pour valider cette vente.

- Demande de vente de terrain à la Paulière.

Avant de prendre une position, la commission Voirie se rendra sur place.

Protection de la zone de captage d'eau potable au Cul du Moulin - Réunion du 8 août 2018

Visite de l'ARS, M. PEIGNE a fait certaines remarques :

V M. PEIGNE souhaitait fermer le champ près du pont, après discussion sur place avec certains élus, les services techniques, le responsable de LA KAYAK pourront utiliser cet accès.

V Le stationnement des véhicules entre le Péage et le restaurant sera maintenu.

V Pour information : le périmètre de protection selon l'article 6 de l'arrêté du 17 août 2011 explique :

« Sécurisation de l'alimentation en eau de ce réseau à partir d'une autre ressource afin de pallier à toute situation ne permettant pas de solliciter les ressources exploitées : pollution de la nappe, arrêt préventif des ouvrages en cas de pollution de la Loire, défection de l'usine de traitement.

Un projet définissant la nature des travaux qu'il est prévu de réaliser et le calendrier de sa mise en œuvre est adressé au Préfet de Maine-et-Loire avant le 31 décembre 2018. »

V Dans le cadre d'une mesure préventive, il faudrait relier la station à une autre station.

V Pas de stationnement possible sur certains endroits du site car ce sont des emplacements de réserves d'eau.

V Un mode opératoire est prévu en cas d'incident de pollution de la Loire.

Rentrée scolaire et au Pôle enfance

La rentrée scolaire s'est bien passée ; il faut toutefois noter une perte en effectif de 25 enfants sur les trois écoles.

Les peintures ont été refaites dans le hall de l'école maternelle et une sonnerie a été installée dans les 2 écoles publiques.

Rentrée calme également au Pôle enfance ; la baisse d'effectifs se répercute sur le nombre d'inscriptions, notamment à la cantine.

Animations le mercredi : une aide financière supplémentaire de la CAF peut être octroyée, voir à l'échelle Orée-d'Anjou lors d'une prochaine réunion.

Rencontre avec Mauges Communauté

Un nouveau point d'arrêt sera installé au Pommier.

Un déplacement de l'arrêt des Landes est acté pour « St Joseph » courant septembre. Une procédure en justice a été menée suite à un dépôt de plainte pour agression par un chien au village des Landes.

1.7- INFORMATIONS COMMUNE ORÉE-D'ANJOU

Monsieur le Maire délégué relate les dernières informations pour la commune Orée-d'Anjou.

V Visite des services municipaux d'Orée-d'Anjou : le vendredi 19 octobre 2018 de 16 H à 19 H ; invitation à tous les élus.

V Une feuille de route a été rédigée portant sur les dates de réunions pour la préparation du budget primitif 2019 Orée-d'Anjou.

La Commission finances de Champtoceaux se réunira le lundi 15 octobre 2018 à 18 H 30. Il faudra regarder ce qui a été fait en 2018 et ce qui reste à faire, dresser la liste des projets 2019 puis les prioriser.

Projets ODA sur Champtoceaux : piscine, aménagement sécuritaire aux abords des écoles.

Remarque d'une élue : des animations pourraient s'organiser au niveau de la piscine pour attirer un autre public.

2- INTERVENTIONS ORALES

V La cérémonie des Villes et Villages fleuris est programmée le 27 septembre 2018.

V L'assemblée générale des Cols verts aura lieu le vendredi 14 septembre à 20 H 30 à la salle Chetou.

V Des travaux d'élagage dans la Coulée de la Luce ont été effectués récemment.

V Demander une étude au CAUE pour permettre un meilleur accueil du public à la bibliothèque. Mettre en place un comité de pilotage pour cette étude sans oublier d'y associer le biblio pôle.

Des devis sont demandés pour le changement des ouvertures et une isolation par l'extérieur.

Une réunion est prévue prochainement sur la mutualisation des bibliothèques.

V Le déplacement d'un commerce est en cours Avenue des 7 Moulins devant le bâtiment des Pompiers, ce dossier est suivi par Orée-d'Anjou.

- V Rencontre avec l'association Art'Com pour discuter des commerces qui ferment dans le bourg ? Mauges communauté peut être sollicité pour le maintien des commerces en milieu rural.
- V La feuille de route en projet a été présentée lors de la commission culture Orée-d'Anjou
- V La dénomination d'une voie « Rue Saint Lazare » donnant sur l'avenue de l'Europe fera l'objet d'une signalétique très prochainement.
- V Le samedi 13 octobre : manifestation « Le jour de la nuit ». C'est une sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. La commune se sent-elle concernée ? Inscription à l'ordre du jour pour l'année prochaine.
- V Les grilles de protection au Champalud seront installées prochainement.
- V Commande de sapins : des guirlandes seront installées dans les deux arbres de la cour Chetou à la place d'un grand sapin, du fait du marché.
- V Contact avec une personne « Les saveurs de Noémie » pour une installation sur le marché, elle souhaiterait avoir du matériel, à voir avec le service technique.
- Transfert du marché Place Paul Deltombe : le marché est maintenu Cour Chetou dans un premier temps.
- V Le lotissement Les jardins de la Bretesche : 6 permis de construire déposés à ce jour.
- V Beaucoup d'enfants de Champtoceaux pratiquent le basket et l'association souhaite des créneaux dans la salle de sports des Garennes, un planning est établi pour l'occupation de la salle de sports au stade Gilbert Sailly.
- Soyons vigilants pour équilibrer les créneaux sur Champtoceaux.
- Une rencontre aura lieu avec le Président du Basket, des élus Orée-d'Anjou et M. BOURGEAIS.
- V Un relevé topographique a été réalisé à la Barolée, les parcelles 239 et 241 ne sont pas entretenues. Un bassin de rétention pourrait être installé ainsi qu'un endroit pour du compostage, un courrier sera adressé à la propriétaire.
- V Les études pour l'aménagement de la Rue du Pont Trubert sont lancées.
- V L'Avenue de l'Europe fait l'objet d'une étude de sécurisation de la voie.
- V Festival Photo Argentik : en attente du rapport sur son déroulement.
- V Un poteau téléphonique est tombé et d'autres sont menaçants, Orange a des projets de fibres optiques
- V Les travaux des vestiaires au stade Gilbert Sailly seront finis dans quinze jours.
- V L'agrandissement de l'atelier technique de la zone artisanale est en cours.
- V Dommage que le Petit rapporteur disparaisse, les communes perdent leur identité.
- V Site Orée-d'Anjou : plus compliqué pour s'y retrouver et informations manquantes. La commune déléguée doit faire la vérification.
- V Lundi 10 septembre 2018 : réunion publique sur le PLU à St Laurent des Autels.

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ, LA SÉANCE EST CLOSE à 22 H 50

LA PROCHAINE RÉUNION AURA LIEU LE JEUDI 11 OCTOBRE 2018 à 20 H.